

Décision n° 2021-P-001 du 1^{er} mars 2021
relative aux fonctions de secrétaire général de l'Autorité

Le Président de l'Autorité de régulation des transports (ci-après « l'Autorité »),

Vu le code des transports, notamment le chapitre premier du titre VI du livre II de sa première partie ;

Vu le règlement intérieur de l'Autorité adopté par la décision n° 2020-005 du 16 janvier 2020 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} Monsieur Jordan Cartier, secrétaire général adjoint de l'Autorité de régulation des transports, est nommé secrétaire général de l'Autorité de régulation des transports à compter du 1^{er} mars 2021.

Article 2 La présente décision sera inscrite au recueil des actes administratifs de l'Autorité ; un exemplaire sera remis à l'agent comptable.

Le Président

Bernard Roman